

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	78 (1949)
Heft:	3
Artikel:	Instruction civique et éducation sociale
Autor:	Ducarroz, M.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1040538

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Partie non officielle

Instruction civique et éducation sociale

Il ne viendra à l'idée de personne de nier le caractère abstrait, voire rébarbatif de cette discipline, surtout si elle se présente sous les traits austères, par trop simplifiés, d'une *instruction civique*. Notre ancien manuel n'hésitait pas à qualifier d'aride l'assimilation de ces éléments qui doivent obligatoirement constituer, lors de sa promotion, le bagage civique de l'honnête citoyen. Ne nous étonnons donc pas si certains maîtres suggèrent de différer cet enseignement, de le reporter à la période postscolaire des cours complémentaires, alors que nos jeunes gens ont acquis une indéniable maturité d'esprit. Certains faits d'expérience leur donnent apparemment raison. Combien d'efforts, en effet, si généreusement déployés durant les dernières années de scolarité primaire demeurent désespérément stériles ? Combien de tâches, conduites avec un zèle persévérant, sont généralement vouées à l'insuccès ?

Il faut admettre cependant, comme nos devanciers, que nous avons infiniment de peine à nous défaire d'une pratique traditionnelle entachée d'intellectualisme, d'une conception méthodologique erronée dont nous avons trop longtemps sous-estimé les méfaits. Notre enseignement, en ce domaine, n'est trop souvent qu'un exposé théorique, un étalage indigeste de notions vidées de leurs réalités, une étude abstraite de mots rebutant l'intelligence la plus docile. Disons-le franchement, notre enseignement est *désincarné*, éloigné qu'il est de la vie, obsédés que nous sommes par le culte du *verbe*. Nous recherchons le signe avant la chose. Nous appréhendons des mots avant que de saisir des réalités. De plus, les textes — que ce précieux et indispensable auxiliaire du maître qu'est le manuel nous dispense et sur lesquels doit s'exercer la sagacité de nos écoliers — dépassent leur entendement, déroutent leur esprit. Comment suppléer à cette insuffisance ? Au gré des besoins, avec une hâte fébrile, nous établissons des résumés, nous dressons des tableaux synoptiques qu'après moultes exhortations nos grimauds mémorisent à grand renfort de répétitions. Faut-il s'étonner dès lors que ces acquisitions, produit d'un seul effort de mémoire, d'un travail superficiel en réalité, soient pour le moins éphémères ? Et ce qui est plus grave, nous avons œuvré en marge du réel, nous avons négligé la lente, l'efficace analyse des faits de vie, pour n'envisager que l'expression de concepts, d'abstractions. A notre insu, nous avons mis la charrue devant les bœufs. Au lieu d'être un aboutissement, le résumé, le tableau synoptique, les textes ont été des points de départ. Inutile de dire que la pensée de l'élève, privée de l'indispensable appui du concret, du réel, chemine péniblement et finit par chanceler. « L'école, dit Mgr Dévaud, a enseigné abstraitemment les matières du programme, elle a oublié l'homme vivant, qui n'est vivant que dans le concret d'un temps, d'un lieu, d'un milieu. » (*Branches de connaissances*, p. 39.)

Erreur de méthode, avons-nous dit. Il est de fait qu'en cette discipline plus qu'ailleurs nous allons trop vite en besogne, nous brûlons les étapes. Hantés par la perspective et les exigences d'examens toujours trop proches, nous demandons à l'enfant de parcourir à bride abattue, et sous notre responsabilité, le champ encore inexploré des *connaissances civiques*, sans même lui ménager, par intervalles, d'opportunes haltes qui lui permettraient de reprendre haleine.

L'élève qui, au printemps, fait sa première année de cours supérieur, est soudainement aux prises avec les problèmes ardu斯 que soulève le principe de la souveraineté populaire, se débat avec le système de la représentation proportionnelle, doit disserter sur les compétences des juges de paix et l'opportunité de la séparation des pouvoirs. Pédagogiquement parlant, peut-on trouver plus sûr moyen de jeter confusion dans les cerveaux et, par ailleurs, inquiétude, découragement, aversion.

Et que dire du programme ? Nous inspirant d'une manière plus ou moins heureuse du classique schéma : commune, canton, confédération, nous l'établissons selon notre gré. Parfois boursouflé, prétentieux, il est le plus souvent d'allure étriquée, réduit à sa plus simple expression, mal charpenté, d'une incohérence manifeste. Nous cheminons alors, tout au long de l'année, sans beaucoup d'assurance, fourvoyant nos grands élèves qui, étonnés pour ne pas dire désabusés de se retrouver après deux ou trois ans d'efforts non loin du point de départ, ont quelque peine à dissimuler un sentiment bien compréhensible de lassitude. Mgr Dévaud, dont la solide synthèse pédagogique qu'il a léguée continue de retenir l'attention de personnalités, au delà de nos frontières même, a mis judicieusement en relief ces déficiences dont nous pâtissons aujourd'hui et dont l'opinion s'émeut. Il a proposé, mais non pas imposé, une réforme de structure. Ses plans inclus dans *Branches de connaissances* et accompagnés de leurs pertinents commentaires (voir *Ecole affirmatrice de vie*) nous donnent bien la portée, l'esprit de cet essai de régénération, de « revitalisation » d'un programme. Succinctement libellés, ces schémas, calqués sur le milieu, présentent un raccourci saisissant de cette vie sociale à l'initiation de laquelle notre jeunesse a droit. Il ne s'agit donc plus dans l'idée de notre regretté pédagogue d'une simple instruction civique, mais bien plutôt d'un apprentissage du comportement social, d'une initiation, d'une préparation à la vie communautaire. On a reproché à ces plans leur sécheresse, l'imprécision de leur tracé. Mgr Dévaud s'est toujours défendu de vouloir leur donner un caractère définitif. Témoignant pleine confiance au corps enseignant, il lui laissait le souci des retouches, des mises au point, des éventuelles adaptations. L'édifice est conçu dans ses grandes lignes, bien charpenté. A nous d'en parachever la réalisation. A nous de reprendre ces plans pour les développer, pour en déterminer les éléments concrets, les enrichir de substance et leur conférer corps et vie. Nous savons que des essais intéressants ont déjà vu le jour. Cependant, vu sa complexité, cette tâche d'envergure ne se peut concevoir qu'en fonction d'un travail solidaire, concerté, sous le signe de la collaboration. Voilà un thème tout trouvé, pensons-nous, une question d'actualité à « mettre à l'étude » en vue des prochaines assises de la Société fribourgeoise d'éducation ! Pourquoi, au lieu de récriminer, ne tenterions-nous pas de réaliser, grâce à la mise en commun de nos trouvailles, de nos documents, de notre information, grâce surtout à l'apport de notre expérience, un manuel pratique, une modeste somme qui remplirait l'office de guide substantiel et sûr, auquel le maître des classes primaires et des cours postscolaires pourrait en tout temps et avantageusement se référer ? Il y puiserait, au gré des besoins et des circonstances, suivant les possibilités d'assimilation de ses élèves, une foule de données relatives à la préparation civique et sociale du citoyen, des notions claires, des jugements sains, des « matières à réflexion » de la plus brûlante actualité, touchant les exigences de la personne et des liens de solidarité qui la rattachent à la famille et aux diverses communautés concourant à son épanouissement.

sement. Il y pourrait trouver, sous une forme simple, imagée, accessible, la réponse humaine et chrétienne aux problèmes des libertés de l'homme, du travail et de ses rapports avec le capital. Il y pourrait trouver l'opportune justification, face au désarroi actuel, d'un reclassement des valeurs et l'invitation à discuter, à peser avec ses « jeunes disciples », à repenser ensemble, loin des remous des passions politiques, ces « vérités de toujours » qui éclaireront leur route et les aideront à modeler leur destinée.

Car, si nous ne nous abusons, il s'agit bien de dispenser à l'enfant, à l'adolescent surtout, pendant qu'il en est temps, un certain nombre d'idées-clés susceptibles de devenir des idées-forces qui seront, en quelque sorte, de lumineux points de repère sur le chemin de leur vie. Il s'agit de leur donner, non pas d'autorité, mais « comme acceptée du dedans », comme condition de leur épanouissement humain, une conception, une doctrine de vie, une morale sociale. Il faut, en somme, les aider à réaliser leur « beau métier d'homme », dont l'exercice des droits civiques n'est qu'un aspect. Il importe de leur faire prendre tacitement des résolutions qui aient valeur d'engagement. Bref, il est urgent, avant que ces jeunes nous quittent, de les aider à se situer par rapport au monde et à Dieu, de les aider à « mettre leur cœur du côté de leurs devoirs », de leur donner, avant le grand départ, en définitive, le sens unique, le vrai sens de la vie. Ils pourront marcher de l'avant s'ils sont parvenus à se composer une attitude positive, ouverte, réaliste, typiquement chrétienne à l'égard des principaux problèmes que posent les communautés de vie et de travail (famille, atelier, collectivités), dont ils deviendront successivement les membres. A la vérité, il s'agit de mettre l'accent, les circonstances actuelles l'exigent, sur une éducation sociale bien comprise.

Qui oserait présentement en nier l'opportunité ou douter de l'efficacité d'efforts concertés, généreusement consentis en vue d'une formation civique authentique, en vue d'un équipement social des jeunes ? Considérée sous cet angle, face aux insidieuses tentatives de désagrégation morale et sociale dont notre époque nous offre le pénible spectacle, l'action, la mission dévolue aux maîtres d'aujourd'hui prend une nouvelle signification et acquiert valeur d'apostolat.

(*A suivre.*)

M. DUCARROZ.

Des fiches scolaires à la disposition du Corps enseignant

Une remarquable collection de 1000 fiches scolaires correspondant aux manuels employés dans les classes a été composée par M. Henri Maillard, instituteur à La Tour-de-Trême, il y a quelques années.

Ces fiches sont employées dans bon nombre de nos écoles. Pourquoi ne le seraient-elles pas partout ?

Dans le but de favoriser l'acquisition de ce précieux moyen d'enseignement, par les villages aux ressources modestes, la collection complète des 1000 fiches est mise en vente, au Dépôt du matériel scolaire, au prix de 21 fr., au lieu de 42 fr. qu'elle coûtait précédemment. Cette faveur sera accordée pendant deux mois seulement, c'est-à-dire du 15 février au 15 avril.